



**Accompagner Prévenir  
Eduquer Agir Sauver**

16 rue des Ecoles - 75005 PARIS  
tél. 06 21 45 41 86

[www.jeudufoulard.com](http://www.jeudufoulard.com)

Association loi 1901 - siret 478 714 272 00026

Déclaration du 26 juin 2002 sous préfecture de Louhans (71)  
Parution J.O. du 03 août 2002

**Agréments :**

**Jeunesse et Sports**

75-JEP 07-17 du 30 mai 2007 - préfecture Ile-de-France

**Education Nationale**

Arrêté du 18-3-2015 (NOR MEME 1500184A) - BOEN du 2 avril 2015

## **Modalités des interventions publiques APEAS**

Pour toute demande d'intervention, nous vous prions de prendre contact avec Madame QUELEN, gestionnaire et trésorière APEAS, qui orientera l'organisateur vers un intervenant habilité.

Les modalités de l'intervention sont indiquées ci-dessous, suivant le public concerné.

### **Une entente préalable sera établie en amont de l'action de prévention.**

La contribution financière des demandeurs, sous forme de « don » ou de « subvention » à l'APEAS, est indispensable à la survie de l'association.

Le montant en a été fixé (AG 2017 et AG 2018) à au moins 200€ par jour, ce qui représente le minimum permettant la survie de l'association. Les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement et repas de l'intervenant seront ajoutés à cette contribution. Une convention sera établie, indiquant le total retenu par les deux parties.

La trésorière enverra la facture correspondante au demandeur, à l'issue de la prestation. Le règlement se fera par chèque ou virement à l'ordre de l'APEAS.

### **Conférence devant un public d'adultes (environ 2 heures):**

L'intervenant APEAS présentera :

- la problématique des jeux dangereux, des défis internet et éventuellement du harcèlement en milieu scolaire (durée de 30 à 40 minutes), les méthodes de prévention et les outils APEAS.
- diffusera deux films : film graphique animé en 3D « physiologie des jeux d'évanouissement », d'une durée de 5 mn, et un documentaire « Ceci n'est pas un jeu » de Gilles Corre, version 12mn ou 34mn (selon le temps imparti)
- animera le débat en répondant aux questions du public.

Les organisateurs s'engagent à :

- mettre en œuvre un plan de communication afin de couvrir un large public (parents d'élèves, associations, professionnels de l'éducation scolaire et périscolaire, animateurs de centres de loisirs, professionnels de santé et de sécurité publique, inspection d'académie, services de l'enfance des collectivités locales et départementales),
- réserver une salle adaptée,
- prévoir et installer le matériel nécessaire au bon déroulement de l'intervention : matériel de projection (lecteur DVD, projecteur et enceintes indispensables), micros fixe et HF.

L'APEAS apporte aux organisateurs son soutien technique sous forme de :

- modèles d'affiches et flyers (fonds d'affiches, logo APEAS) si nécessaire,
- mise en ligne sur le site APEAS des documents de communication.
- possibilité de mise à disposition des fichiers PDF des brochures adultes et/ou enfants pour diffusion locale élargie à toute la population concernée (commune, Conseil Général,...),

Les documents APEAS (plaquettes, affiches) sont mis à la disposition du public.

### **Actions de préventions devant un public d'enfants ou d'adolescents :**

Ces interventions peuvent être conduites à partir de la maternelle GS et jusqu'au lycée:

- par toute personne ayant une bonne connaissance du sujet, et familière des outils contenus dans la mallette de prévention APEAS ou ayant suivi une formation adaptée,
- par un intervenant APEAS.

*Lorsque l'intervention du bénévole APEAS a lieu dans le cadre scolaire, il est souhaitable qu'elle soit limitée à 3 classes au maximum par jour. Le relais sera pris par des intervenants locaux (infirmier ou médecin scolaire, professeur de SVT, travailleurs sociaux formés à la prévention) auprès des autres classes.*

Il est conseillé de prévoir une durée de 1h30 à 2h par intervention.

- Matériel nécessaire : Prévoir (CE2, CM et collèges/ lycées) une salle équipée d'un matériel de projection (lecteur DVD, projecteur et enceintes), et d'un tableau et feutres (ou craies) de couleur rouge, bleu, noir.

### **Formations aux professionnels :**

Contactez Madame Quelen.

### **Contact APEAS :**

Huguette Quelen,  
huguette.quelen@jeudufoulard.com  
Tel : 06 75 72 28 85